

DURÉE

1,00000 jours (soit 8 heures)

PRIX

500 € par participant

Soit 600 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Ce stage de sensibilisation s'adresse aux personnes n'intervenant pas directement sur les matériaux amiantés.

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Connaître les risques et la réglementation en vigueur
- Connaître les moyens de protection à mettre en oeuvre

**PROGRAMME**

- Les réglementations et modalités de réalisation des missions de repérage de l'amiante
 - Propriétés de l'amiante et risque sanitaire
 - Utilisation des matériaux contenant de l'amiante
 - Rôle, obligations et responsabilités des différents intervenants
 - Aspects réglementaires
 - Le repérage
 - Evaluation et prévention des risques
 - Contrôle de capacités individuelles

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié **OPQF**



